

## LE PARC EOLIEN DE LA HONTE

### Vers un retour programmé des bonnets...BLEUS

Le 11 mars 2021, les représentants des professionnels ont participé à une réunion organisée par les services de l'ÉTAT portant sur la planification d'éventuels travaux du projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc.

Après avoir rappelé qu'Ailes Marines s'était engagée à travailler avec les pêcheurs pour proposer, sur la base d'un diagnostic construit avec la pêche, un planning détaillé des opérations, ils ont indiqué qu'ils jugeaient inacceptable qu'IBERDROLA ait transmis aux services de l'état un planning construit sans concertation avec les pêcheurs. Dans la volonté affichée par tous de « co-construire » un parc éolien pêche/développeurs/Etat, les représentants des pêcheurs ont précisé qu'ils seraient à leur yeux inconcevable que l'Etat valide ce planning.

IBERDROLA, par l'intermédiaire de Monsieur RIOU (Chef de projet), a indiqué qu'il ne sera aujourd'hui pas possible de construire ce parc en accord avec les principes vus en concertation avec la pêche, précisant que le plan industriel, notamment le timing associé à la fabrication des pieux et des fondations **ne permettra pas de définir le calendrier de construction avec les pêcheurs.**

Force est de constater que dans la planification d'un chantier qui devrait durer 3 années, démarrer les discussions relatives au phasage temporel et spatial à moins de 3 mois du début annoncé des travaux aurait pour conséquence de limiter les possibilités d'adapter le plan industriel et le planning des travaux aux enjeux pour les espèces et les activités de pêche...

**« Pas de co-construction possible »**

A part ça tout va bien dans le meilleur des mondes :

Comme annoncé par IBERDROLA, ce projet est accepté par 71% des costarmoricains!! \*1 Dans le même esprit, la société espagnole indique que la concertation difficile avec les professionnels de la pêche n'est qu'un « malentendu » (Monsieur ROLLIN / directeur d'IBERDROLA France). \*2

Avec autant de mépris, l'Etat français, par l'intermédiaire du Chef de cabinet du Président de la République, comme unique réponse aux questions/préoccupations remontées par les marins pêcheurs au Président de la République, indique que la France « a besoin de l'énergie éolienne ». Est-ce à la hauteur d'un pays comme la France ? Assurément NON...

Dans le contexte sanitaire actuel et face aux incertitudes liées aux possibilités de pêche autour des îles anglo-normandes, ces attitudes ne font qu'accroître le sentiment de colère exprimé par la profession et ne font que légitimer le combat que cette dernière va continuer de mener contre ce projet.

**Aujourd'hui, il devient urgent que Monsieur Jonathan COLE (directeur des projets offshore d'IBERDROLA), les dirigeants de la société IBERDROLA, le gouvernement français et le Président de la République ouvrent les yeux et prennent conscience que ce parc éolien serait le seul et unique au monde construit :**

- **Sur une zone de frayère, de nourricerie et de migration de nombreuses espèces halieutiques**
- **Avec des impacts non maîtrisés sur les ressources marines et les activités de pêche (bruit, pollution par les anodes sacrificielles...)**
- **CONTRE DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS**
- **Sur une des zones les plus importantes de pêche côtière durable au monde et où les engagements pris envers la profession ne seront pas respectés.**

- **Ou des professionnels de la pêche réserveront un accueil à la hauteur de l'incompétence et du mépris avec lequel un développeur et un Etat souhaitent développer un parc éolien...**
- **Avec pour conséquence un arrêt immédiat de l'accompagnement par des marins pêcheurs du déploiement des énergies marines renouvelables sur un territoire**

10 années à attendre des réponses...à espérer que l'Etat et IBERDROLA respecteront les engagements pris envers la profession. Les discussions sont aujourd'hui terminées. Chacun prendra ses responsabilités. Aujourd'hui, L'ETAT Français et IBERDROLA ne laissent plus le choix à la profession. Les marins-pêcheurs ne veulent pas de ce projet et ils ne laisseront pas détruire ce qu'ils s'évertuent à préserver depuis de nombreuses années, et voir s'implanter un parc éolien au détriment de leur activité.

Il n'est cependant pas trop tard pour éviter des affrontements sans précédent en baie de Saint-Brieuc : les dirigeants d'IBERDROLA doivent avoir l'honnêteté d'assumer le non-respect des engagements pris envers un territoire en décidant d'abandonner ce projet. Dans la volonté affichée de mener la transition écologique avec ses pêcheurs, l'Etat français doit de son côté avoir l'ambition d'annuler ce projet incompatible avec les enjeux en baie de Saint-Brieuc.

**Dans le cas contraire, sachez que les marins pêcheurs se tiennent prêts pour accueillir comme il se doit les navires qui viendraient démarrer la construction de ce parc éolien.**

En ce sens, par respect pour les marins qui seront à bord des navires prestataires d'IBERDROLA, nous allons prendre contact avec les sociétés qui interviendront en baie de Saint-Brieuc pour nous assurer que celles-ci ont bien informé leurs marins que les professionnels de la pêche costarmoricains se préparent à défendre en toute légitimité les ressources marines et leur métier.

## Adviene que pourra

\*1 : au regard de la question posée : « *êtes-vous pour un projet de 62 éoliennes qui alimenteront en électricité 835 000 habitants ?* difficile de dire non...les dés n'étaient-ils pas pipés ? ils manquent tout de même quelques éléments de contexte pour pouvoir juger l'acceptabilité de ce projet !

Il est également difficile d'appréhender la pertinence du résultat présenté dans cette enquête sur le niveau de connaissance du dossier, quand la quasi-totalité des élus du littoral rencontrés par le CDPMEM22 sur ce dossier, ont affirmé ne pas connaître ce dossier.

Par ailleurs, dans les conclusions de son étude, l'IFOP utilise le terme « détracteur » pour identifier les personnes qui sont « tout à fait opposé » au projet...Chacun sera libre de juger l'impartialité de ces propos.

\*2 : <https://www.letelegramme.fr/bretagne/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-des-negociations-difficiles-concede-le-directeur-d-ales-marines-01-03-2021-12712412.php>

### **A propos du CDPMEM 22 :**

Le CDPMEM 22 a pour mission de représenter et défendre les intérêts des professionnels de la pêche maritime et des élevages marins des Côtes-d'Armor. En quelques chiffres, la pêche en Côtes-d'Armor regroupe environ 300 navires et environ 800 marins-pêcheurs.

### **Contact presse :**

Alain COUDRAY – Président du CDPMEM22  
Espace Azur, rue des Grands Clos – 22590 PORDIC  
Mail : [cdpmem22@bretagne-peches.org](mailto:cdpmem22@bretagne-peches.org)  
Site internet : <http://cdpmem22.fr/>